



Samedi 13 MAI 2023

L'ASCE 02 vous propose

***la traditionnelle Journée Détente
autour du Lac de l'Ailette***

C'est l'endroit idéal pour se détendre et apprécier une balade au coeur de la vallée de l'Ailette

L'occasion de se retrouver en famille, entre amis, adhérents et partager un moment convivial sous forme de randonnée pédestre, à vélo ou tout simplement pratiquer des jeux de plein air (pétanque....)

Et se rassembler autour d'une table de pique-nique pour le repas du midi.

Rendez vous au parking de la voie verte (voir plan).

Accueil café à partir de 9 h 00 et départ vers 9 h 30 pour un circuit à vélo (accès direct à la voie verte vers l'abbaye de Vauclair/Monampteuil) ou randonnée à pied au lac de l'Ailette. Un guide vous accompagnera pour faire la randonnée autour du lac (9 kilomètres - durée environ 2 h 30) visite de l'arborétum de Neuville sur Ailette.

Alors notez dans vos agendas la date du 13 mai, et venez nous rejoindre !!!

ASCE02 - DDT , 50 boulevard de Lyon 02000 LAON-

Renseignements VP Culture-loisirs Isabelle Allart isabelle.allart@aisne.gouv.fr ou Olivier Lombart président olivier.lombart@aisne.gouv.fr

BULLETIN D'INSCRIPTION
Journée détente



Le Samedi 13 mai 2023

TARIFS(*)

Pour les adhérents 5 €

Pour les adhérents occasionnels 10 €

(Ce tarif comprend le repas du midi sous forme de plateau)

M. ou Mme.....
 Service..... Unité.....
 Adresse personnelle.....
 Tel :.....Tel portable (obligatoire)..... Adresse mail :.....
 Nom des personnes inscrites (**préciser âge des enfants**) :.....

Montant à régler :		
adhérents :	x 5 €
adhérents occasionnels :	x 10 €
Total.....	
Modalités de paiement (à préciser) : chèque <input type="checkbox"/> espèces <input type="checkbox"/>		
chèques-vacances <input type="checkbox"/>		

Pour une meilleure organisation, merci de préciser le nombre de plateaux repas :

Type d'activités : (si possible indiquez le nombre de personnes par activité). Le matériel n'est pas fourni.

vélo/vtt pédestre..... pétanque jeux de plein air.....

Bulletin d'inscription à retourner avant le 1er mai 2023 au bureau de l'ASCE 02 à l'attention de Mme Allart accompagné de votre règlement (chèques vacances acceptés) Les désistements ne seront pas remboursés.

Droit à l'image : nous (personnes inscrites) autorisons l'ASCE 02 à prendre et diffuser des photographies nous concernant. Ces photographies seront exclusivement utilisées par l'association dans le cadre de ses publications diffusées sur toute forme de support de communication (merci de cocher la case ci-contre pour valider votre autorisation)

PLAN SITUATION

